

# Argentré INFOS

Journal  
municipal  
d'information



## Dossier du mois Comité de Jumelage Argentré-Wüllen



*Actifs Dynamiques Passionnés  
Notre identité*

# édito

Aurore Salmon / Adjointe en charge du Sport – Communication – Information



## Le Comité de jumelage

Du 12 au 15 octobre dernier, nous avons accueilli dans le cadre du jumelage, une délégation de Wüllen. Lors de ce week-end festif, nous avons célébré le 40ème anniversaire de notre première rencontre.

Cet édito est l'occasion, pour moi, de vous expliquer le fonctionnement d'un jumelage et de revenir sur l'origine de cette instance.

### L'origine des jumelages en France

Après la deuxième guerre mondiale, des jumelages entre villes françaises et villes allemandes ont été mis en place pour favoriser la paix et la réconciliation. Au fil des années, les jumelages à travers notre continent se sont développés dans la perspective d'une Europe fondée sur la citoyenneté. Depuis la loi du 2 février 1992, des actions internationales portées par des collectivités locales (regroupées sous l'appellation "coopération décentralisée") sont inscrites dans un cadre juridique.

### La mise en place d'un jumelage

D'abord le jumelage peut impliquer différents milieux : associatif, sportif, culturel, scolaire... La phase préparatoire est très importante et doit se décider en commun accord entre les villes jumelées et les partenaires.

Plusieurs choix de gestion sont possibles : la contractualisation (pour des projets ponctuels motivés), la gestion directe par une collectivité (via une Commission Municipale ou Extra-municipale), ou la création d'une association paramunicipale. Dans tous les cas, la collectivité locale doit être maître d'ouvrage de son action internationale pour rester dans la légalité (Loi du 6 février 1992).

À Argentré-du-Plessis, nous avons passé une convention avec l'association « Comité de Jumelage d'Argentré-du-Plessis » qui a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal. Le Préfet veille à ce que le contenu de la convention ne dépasse pas les limites de compétences de la collectivité et qu'il ne soit pas en contradiction avec les engagements internationaux de la France.

### L'officialisation des liens avec la collectivité étrangère :

Les relations entre les deux collectivités peuvent être officialisées par une charte d'amitié ou de jumelage, un protocole ou une convention de coopération.

### Le financement :

Les Comités de Jumelage bénéficient de subventions de la part des collectivités locales ou de la Commission Européenne.

Le Comité de Jumelage d'Argentré-du-Plessis a suivi ce cheminement et poursuit son engagement auprès de Wüllen. Le changement récent des statuts de l'association permet d'envisager des liens avec de nouvelles communes. Une délégation argentréenne s'est d'ailleurs rendue à Newbridge en Irlande en 2011, afin de préparer un éventuel rapprochement entre nos deux communes.

Le jumelage est une instance à laquelle les élus de la commune sont très attachés. Nous sommes conscients qu'au-delà du maintien de la paix, il offre à chacun d'entre nous la chance de développer son esprit d'ouverture.

p.3-4

## Vie municipale

- ▶ En bref... les comptes rendus du Conseil Municipal du 8 et du 15 octobre 2012
- ▶ Saison culturelle 2012-2013
- ▶ Signature de la charte bretonne
- ▶ Déclaration de ruchers
- ▶ Exposition LGV
- ▶ Opération « Argent de Poche »
- ▶ Collecte de plastiques usagés

p.5

## L'info du mois

- ▶ Comité de jumelage Argentré - Wüllen

p.6

## Vie locale

- ▶ DéfiBrillateurs
- ▶ Inscription école J-L Étienne
- ▶ Marché de Noël
- ▶ Bienvenue !

p.7

## Vie associative

- ▶ Téléthon 2012
- ▶ Association UCA
- ▶ L'Amicale St Joseph
- ▶ Association Dojo du Plessis

p.8

## Bloc notes

Agenda / État-civil / Cinéma

Remise des articles auprès d'Hélène DIARD, service communication, du lundi au vendredi **avant le 20 du mois précédant la parution** : communication@argentre-du-plessis.fr ou 02 99 96 88 00

Comité de lecture : Aurore Salmon, Chantal Bouin, Johann Ribette, Florence Hamon, Jean-Noël Bévière, Claude Cailleau, Agnès Da Silva et Hélène Diard.  
Diffusion - documentation : Mairie d'Argentré-du-Plessis. Reproduction et vente interdites.  
Conception et réalisation : Studio Creatys.

Mairie d'Argentré-du-Plessis  
21, bis rue Alain d'Argentré - 35370 ARGENTRE DU PLESSIS  
Tél. 02 99 96 61 27 - E-Mail : mairie@argentre-du-plessis.fr

[www.argentre-du-plessis.fr](http://www.argentre-du-plessis.fr)

## En bref... les comptes rendus des conseils municipaux

### Séance du 8 octobre

#### Service Public d'eau potable VEOLIA EAU

Le rapport annuel technique et financier pour l'année 2011 révèle une augmentation des consommations et du nombre de clients, ainsi qu'une diminution du volume d'eau mis en distribution. Le taux d'impayés est très faible. Le rendement du réseau s'est amélioré puisqu'il est passé de 85,4% à 89,85%.

#### Agenda 21 : Plan Climat Énergie Territorial de Vitré

Le Plan Climat Energie Territorial est une politique qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à adapter le territoire aux impacts du changement climatique et à la hausse des coûts de l'énergie. Entre avril et juillet 2012, plusieurs ateliers thématiques ont réuni des élus intercommunaux afin de proposer des actions concrètes et rédiger une charte d'engagement. Le Conseil Municipal a approuvé l'engagement de la commune d'Argentré-du-Plessis dans le Plan Climat Energie Territorial et a proposé que la commission « Patrimoine bâti et non-bâti, Agriculture, Environnement et Développement Durable » réfléchisse à un programme d'actions concrètes à mettre en place sur la commune.

#### ZAC de Bel Air / Secteur Sud Approbation de l'avant projet

Le dossier d'avant projet a été approuvé par le Conseil Municipal. Il traite du bilan financier prévisionnel et du programme des travaux portant sur :

- les terrassements, voiries et bordures
- les assainissements par égout
- l'alimentation en eau potable, protection incendie
- l'électricité Moyenne Tension et Basse Tension, l'éclairage public
- les réseaux gaz et téléphonique
- les espaces verts
- le découpage en tranche et l'exécution des travaux

### Séance du 15 octobre 2012

Ce Conseil Municipal a été entièrement consacré à la révision et à la modification du PLU et alimenté par une présentation de Monsieur Christian Hamelot, architecte en charge de ces dossiers.

#### La modification et la révision du PLU

Le Conseil Municipal a validé l'engagement des procédures de modification et de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Dès lors, les élus ont demandé au Préfet de saisir le tribunal administratif afin que ce dernier nomme un commissaire enquêteur. Une enquête publique aura donc lieu à la fin de l'année.

#### Quelle différence entre modification, révision et révision simplifiée du PLU ?

Le PLU peut faire l'objet de trois types de procédure selon l'importance des modifications envisagées :

- la procédure de **révision** est obligatoire si les orientations inscrites au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sont remises en cause. Par exemple, pour un projet qui touche des secteurs sensibles : espace boisé classé, zone agricole, naturelle et forestière... ou qui comporte de graves risques de nuisance.
- la procédure de **révision simplifiée** est choisie en raison du caractère d'intérêt général donné à un projet.
- la procédure de **modification**, la plus simple et la plus rapide, est choisie quand les changements décidés concernent uniquement les règlements et pas le PADD.

#### Rappel des différents zonages :

- les zones urbaines (zones U) sont « les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter »  
*Source : article R. 123-5 du code de l'urbanisme.*
- les zones à urbaniser (zones AU) sont « les zones pouvant être classées en zone à urbaniser, les secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation ». On distingue deux types de zones AU :

- les secteurs urbanisables immédiatement en raison de la présence « d'assainissement existant à la périphérie immédiate d'une zone AU » et ayant « la capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble de cette zone ». Cette zone est généralement nommée « 1AU ».

- si cette capacité est insuffisante, l'ouverture à l'urbanisation est subordonnée à une modification ou une révision du PLU. On nomme généralement cette zone « 2AU ».

*Source : article R. 123-6 du code de l'urbanisme.*

- les zones agricoles (zones A) sont des « secteurs de la commune (équipés ou non) à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles ». C'est un régime strict et surveillé, seules les constructions ou installations nécessaires aux services publics et à l'exploitation agricole y sont autorisées.

*Source : article 7 du code de l'urbanisme.*

- les zones naturelles et forestières (zones N) sont « les secteurs de la commune (équipés ou non) à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels ».

*Source : article R. 123-8 du code de l'urbanisme.*

Le plan de zonage délimite aussi des secteurs particuliers, comme les espaces boisés classés ou les emplacements réservés (notamment pour la construction future d'équipements publics).

#### À noter

##### Dates des prochains conseils municipaux

- Lundi 10 Décembre
- Lundi 28 Janvier
- Lundi 18 février

## Autres informations municipales

### Saison culturelle 2012-2013 du Plessis Sévigné / Song Of Freedom

Le dimanche 2 décembre prochain, le Centre culturel « Le Plessis Sévigné » va résonner au rythme des chants gospels proposés par la chorale « Song Of Freedom ». Sur scène, 12 chanteurs accompagnés de trois musiciens, menés par le chef de chœur Sonya Pinçon, proposeront un répertoire allant du Negro Spiritual à capella aux chants gospels plus modernes. Sonorités entraînant parfois recueillantes, nul doute que leur prestation saura vous séduire !

**Info : Dimanche 2 décembre, 15h - Centre culturel « Le Plessis Sévigné ».**  
**Tarif : 8 € ; 5 € pour les moins de 12 ans. Durée : 2h**

#### Réservation :

- Mairie, 21 bis rue Alain d'Argentré - 02 99 96 61 27
- Centre culturel « Le Plessis Sévigné » - 02 99 96 20 20 / 06 18 20 13 22
- Réseau ticketnet (frais de location en sus) [www.ticketnet.fr](http://www.ticketnet.fr)  
0 892 390 100 (0.34 € par minute).



La première partie sera assurée par la chorale Notre Dame d'Espérance d'Argentré-du-Plessis

## Signature officielle de la charte « Ya d'Ar Brezhoneg »



▲ une peinture réalisée par une artiste argentréenne, Adeline Legros, a été offerte à l'Office de la Langue Bretonne.

Après un accueil musical proposé par le bagad d'Argentré-du-Plessis, Madame Léna Louarn, Présidente de l'Office de la Langue Bretonne et vice-présidente du Conseil Régional, Monsieur Pierre Fadier, Premier Adjoint et Monsieur Jean-Noël Bevière, élu référent du dossier, ont signé le samedi 20 octobre dernier, la charte « Ya d'Ar Brezhoneg ». Ce fût l'occasion de rappeler les cinq actions nécessaires à l'obtention du label 1, pour lequel le Conseil Municipal s'est engagé à savoir :

- l'installation de panneaux bilingues d'entrée de ville,
- la mise en place d'un message d'accueil en breton sur le panneau lumineux,
- la participation à la campagne de promotion des cours de langue bretonne,
- la traduction de la carte de vœux,
- la proposition d'ouvrages en breton et en gallo à la bibliothèque.

Les élus ont précisé que ce projet, initié par la Commission Communication, ne doit pas être assimilé à du communautarisme. Il s'inscrit au contraire dans une démarche d'ouverture puisqu'il s'adresse aussi et surtout aux visiteurs. Cet engagement avec la charte permet ainsi d'apporter un éclairage sur la commune tout en valorisant les différentes actions en lien avec la culture bretonne existantes à Argentré-du-Plessis, et de fait, le gallo ne sera pas laissé pour compte.



## Déclaration de ruchers

Depuis 2010 les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement faire une déclaration annuelle de leurs ruchers et ce dès l'installation de la 1ère ruche.

Les apiculteurs ayant déjà fait leur déclaration en 2010 et 2011, peuvent se rendre sur le site Internet gouvernemental : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> pour déclarer leurs ruchers. Les autres doivent faire une déclaration « papier ». Pour cela, il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995\*01 (disponible sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou sur demande à votre GDS départemental).

## Exposition itinérante LGV



Afin de faire découvrir le projet de la LGV aux argentréens, la société Eiffage Rail Express installe pour la 2ème fois sa semi-remorque « Expo » sur la commune. Cette fois-ci, elle prendra ses quartiers durant 15 jours Place Général de Gaulle.

Dans cet espace de 60m<sup>2</sup> équipé d'une salle de projection, l'animateur M. Toulouse accueillera le public **du mercredi 5 au samedi 15 décembre**. Les argentréens pourront y découvrir des panneaux explicatifs ainsi que les vestiges issus de fouilles archéologiques préventives. Des bornes internet présentant les plans des ouvrages d'art seront également mis à la disposition des visiteurs.

### Contact :

**M. Toulouse, animateur de l'exposition**  
02 23 61 49 91  
[victor.toulouse@eiffage.com](mailto:victor.toulouse@eiffage.com).

### A NOTER

Jours et horaires d'ouverture :

Mercredi 5, Jeudi 6,

Samedi 8 décembre: de 10h

à 12h30 et de 14h à 17h30

Vendredi 7 décembre:

de 10h à 14h et de 15h à 17h30

Un accueil de groupe(s) est possible sur rendez-vous.



## Opération Argent de Poche

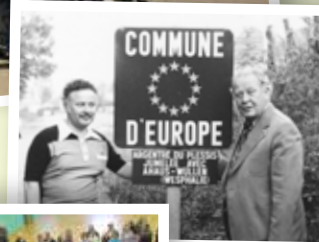
Durant les vacances de Noël, il n'y aura pas d'opération « Argent de Poche ». Le dispositif reprendra aux vacances de février 2013. Les jeunes souhaitant y participer sont invités à retirer un dossier d'inscription auprès de Valérie Crochet à la mairie.



## Collecte de plastiques usagés



Pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine organise en partenariat avec les organismes agricoles, une collecte de plastiques agricoles usagés pour les agriculteurs. Elle aura lieu **les 20, 21 et 22 novembre 2012** à l'entreprise Hautbois, 10 rue Pierre et Marie Curie à Argentré-du-Plessis.



# Comité de Jumelage, les 40 ans de la première rencontre

*Le Comité de Jumelage d'Argentré-du-Plessis avait mis du cœur à l'ouvrage. Au programme : accueil en famille et visite de Saint Malo, le tout clôturé par une journée conviviale où le temps de la cérémonie officielle et les discours nous ont transportés 40 ans en arrière pour revivre avec les pionniers présents, les instants de la première rencontre...*



## Retour sur l'origine du jumelage...



▲ Messieur Busmann et Poriel, les présidents des comités de jumelage, entourés de Mesdames et Messieurs Brunsmann, Schürmann et Garmer, présents il y a 40 ans...

C'est en 1971 que tout a commencé. Monsieur Victor Pasquet, alors Maire d'Argentré-du-Plessis, réfléchissait à un rapprochement entre notre commune et une ville allemande. L'opportunité fut saisie lorsque l'Abbé Besnard, récemment nommé à la paroisse Notre Dame d'Argentré, fit part des liens qu'il entretenait avec un homologue allemand, l'Abbé Volker. Une délégation française s'est rendue sur place afin de rencontrer le Maire de Wüllen, ainsi que des représentants d'associations sportives, Messieurs Schmitz et Garmer (présents cette année pour fêter ces 40 années d'amitié). A l'issue de cette visite, la décision d'organiser un échange dans le cadre de nos associations sportives fut prise. Celui-ci eut lieu en septembre 1972...

Durant quatre ans, les rencontres se sont succédées et ont naturellement engendré la signature officielle de la charte du jumelage en 1976.

**Rendez-vous en 2016 pour les 40 ans officiels !**

## Entretien avec René PORIEL Président du Comité de Jumelage

**Comment êtes-vous devenu membre puis Président du Comité de Jumelage ?**

*Lors de mes fonctions d'Adjoint au Maire, j'avais notamment en charge le Comité de Jumelage. J'ai découvert son fonctionnement. J'ai apprécié les échanges. J'aime l'ambiance du jumelage et j'aime l'Allemagne. À l'issue de mon mandat, je suis devenu membre du comité puis Président. Je me suis pris au jeu...*

**Quels sont les objectifs principaux du Comité ?**

*Promouvoir l'amitié entre les villes jumelles, pour l'instant Wüllen et Argentré-du-Plessis, favoriser la découverte culturelle et les rencontres humaines. Vous savez, l'Europe a reçu le prix Nobel de la paix cette année. À travers nos petites actions, nous participons à sa construction et au maintien de la paix.*

**Quelles sont les différentes actions du Comité de Jumelage ?**

*Nous entretenons des liens réguliers indispensables à l'échange. Nous organisons l'accueil lorsque les wüllener viennent (hébergement, animations, visites...) et le voyage quand nous y allons (inscriptions des familles, transport). Depuis 3 ans, nous avons mis en place des cours d'allemand pour ceux qui souhaitent découvrir la langue, l'apprendre ou se perfectionner. La langue n'est pas un handicap lors*

*des échanges, cela permet d'être plus à l'aise. Je ne suis jamais mort ni de faim, ni de soif à Wüllen !*

**À quel rythme les échanges ont-ils lieu ?**

*Nous nous rencontrons tous les 18 mois / 2 ans, une fois en Allemagne et une fois en France. Certaines familles ont tissé des liens très forts et se voient en dehors du jumelage durant les vacances ou à l'occasion d'événements familiaux.*

**À l'origine, les échanges avaient lieu dans un cadre sportif, est-ce toujours le cas ?**

*Non pas nécessairement. Cela dépend des années. Nous avons par exemple accueilli ou accompagné des délégations de pompiers, d'agriculteurs, mais aussi de la musique et de la chorale. Il arrive également qu'il n'y ait aucun thème particulier, juste l'envie de se retrouver.*

**De nouvelles familles peuvent-elles intégrer le Comité de Jumelage ?**

*Bien sûr ! Depuis 4 ans, de nouvelles familles nous ont rejoints. C'est très important, si nous voulons que le jumelage dure... mais au-delà de tout ça, pour les membres du Comité, c'est avant tout l'envie de partager ce que nous vivons à travers les échanges.*



## L'association en chiffres

Le Comité de Jumelage d'Argentré-du-Plessis a 72 adhérents soit une trentaine de familles.

Le conseil d'administration est constitué de 13 membres dont certains représentent la Mairie, les Jeunes d'Argentré, le collège et le Comité des Fêtes.



**Si vous souhaitez découvrir  
les vertus des échanges, contactez  
M. René PORIEL au : 02 99 96 60 67**

## Défibrillateurs

Depuis le décret du 4 mai 2007 (décret n° 2007-705), toute personne est autorisée à utiliser les défibrillateurs externes automatiques. La municipalité a donc décidé de s'équiper d'appareils. L'un est situé au Centre culturel « Le Plessis Sévigné » (offert par l'entreprise Jeld Wen). Le deuxième, d'abord installé au niveau du couloir de la salle omnisport, a été déplacé et réinstallé sous la guérite à l'entrée du Complexe sportif.



### Son utilisation...

Il n'y a pas de risque à utiliser un défibrillateur. Au contraire, l'absence de gestes d'urgence pourrait entraîner des conséquences irréversibles chez la victime. Son utilisation est simplifiée : le défibrillateur détermine automatiquement la nécessité du choc électrique et son intensité. Ainsi, il ne délivrera pas de choc s'il perçoit que le cœur a un fonctionnement ne nécessitant pas ce traitement.

## École Jean-Louis Etienne Inscriptions 2013 : prévisions



L'inspection Académique demande, pour la fin d'année 2012, les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2013.

Aussi, Madame Gressier, la directrice de l'école Jean-Louis Etienne, propose aux parents, dont les enfants sont nés de janvier à décembre 2010, de venir découvrir l'école. Pour établir un premier contact en vue de cette future inscription, vous pouvez dès à présent appeler Emmanuelle Gressier, au 02 99 96 63 85 ou 06 23 83 92 24.

## Marché de Noël

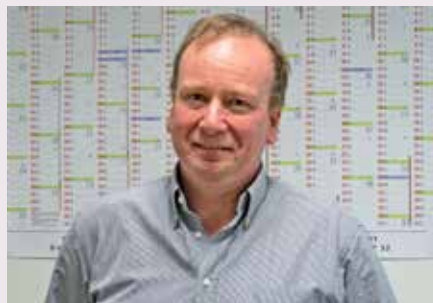
Comme chaque année, les mamans d'élèves se mobilisent pour préparer le Marché de Noël de l'école publique Jean-Louis Etienne.

Cette année, elles exposeront leurs créations dans la galerie d'Intermarché **les vendredis 14 et samedi 15 décembre**, et sur le marché **les jeudis 6 et 13 décembre**. Venez découvrir les nombreuses idées cadeaux : décorations, bijoux, accessoires... Il y en aura pour tous les goûts ! Les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire.



## Nous leur souhaitons la bienvenue !

### M. et Mme Dacquin, entreprise Techni Ouest



En juin dernier, l'entreprise Techni Ouest s'est installée zone de la Bliinière. A sa tête, Laurent Dacquin.

Après des études de mécanique générale et électro mécanique, il fait le choix de poursuivre sa formation et d'intégrer l'École Supérieure Industrie du Vêtement (ESIV Paris 13) pour se spécialiser dans les métiers techniques du textile. Salarié pendant 20 ans en tant que technicien et comme cadre technico commercial, il travaille sur Paris, Tours puis sur Cholet tout en parcourant le grand ouest et particulièrement le secteur de la Bretagne qu'il affectionne. Fort de ces années d'expérience,

en 2008 il décide de créer son entreprise d'abord basée à Vergéal puis aujourd'hui à Argentré-du-Plessis : « je recherchais une plus grande surface pour développer mon activité et pouvoir accueillir la clientèle dans de bonnes conditions. Une opportunité s'est présentée, je n'ai pas hésité ».

Techni Ouest est spécialisé dans l'assemblage de machines à coudre et à repasser, ainsi que dans les machines de thermocollage et de coupe de haute technologie pour l'industrie textile du luxe. Il travaille essentiellement pour les collectivités locales, les administrations, les industriels, les entreprises de la confection de vêtements et les métiers du cuir (maroquinerie, ameublement, sellerie, voilerie...). Mettant un point d'honneur sur la qualité de services, il assure l'installation des machines et le service après-vente sur le Grand Ouest.

Techni Ouest s'adresse aussi aux particuliers pour le matériel domestique. Les argentréens sont donc invités à venir découvrir ce nouvel espace. M. Dacquin et son épouse seront heureux de vous accueillir et de vous apporter conseils et solutions, tous les vendredis et samedis de 9h à 19h ou sur rendez-vous du lundi au jeudi.

**M. Dacquin recherche un technicien avec expérience, merci d'adresser CV + lettre de motivation.**

**Contact :**  
**Techni Ouest, ZA de la Bliinière,**  
**14 rue Pierre et Marie Curie**  
**06 23 17 67 32 - 02 99 49 67 57**  
**Fax : 02 99 49 52 01**  
**l.dacquin@techni-ouest.fr**

## François Infantino, Maréchal des logis chef

Depuis octobre dernier, la brigade de Gendarmerie d'Argentré-du-Plessis compte dans ses rangs un nouveau gendarme, François Infantino, Maréchal des logis chef, officier de police judiciaire.



Âgé de 33 ans, François Infantino est originaire du Var. Après avoir obtenu son concours de Gendarme Adjoint en 2000, il débute sa carrière à la Brigade de Lagne Monteglin (05) puis est muté au groupement de Gendarmerie de Nice (06) où il restera 1 an. En 2002, il obtient le concours de sous officier. Après 6 mois de formation au Mans, il sera affecté successivement à la Brigade de La Loupe (28), à la Brigade de Montmirail (72) puis après 5 ans de service, demande sa mutation pour Argentré-du-Plessis.

Pierrick Geslin (à gauche), président et Claude Cailleau, président



## Téléthon 2012

**Vendredi 7 et samedi 8 décembre**, le Téléthon se mobilise pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive à Argentré-du-Plessis.

En 2011, face à la forte mobilisation des argentréens, la somme de 3 000 € avait été récoltée. Cette année encore, les associations soutenues par la mairie, les entreprises, les commerçants et les artisans invitent la population à participer aux différentes manifestations. Votre générosité est indispensable puisque vos dons permettent à la recherche d'avancer.

Alors tous ensemble, mobilisons-nous !



### Au programme

#### • Vendredi 7 décembre :

20h45 au complexe sportif : cérémonie d'ouverture avec les associations de la JA Gymnastique, Boule de cuir et l'Atelier danse. L'association Planet' Jeunes proposera une exposition sur le handicap. Tarif : 2 € pour les adultes

#### • Samedi 8 décembre :

- 13h30, place de la Poste : départ de la randonnée des cyclos à travers le canton. Deux boucles sont proposées (17 kms ou 30 kms). Les cyclistes passeront deux fois sur la commune. Retour vers 17h au complexe sportif. Tarif : 2 €

- 20h30, salle Ouessant : soirée dansante organisée par l'association Carnet de Bal (danses de salon). Tarif : 3€ pour les adhérents

5€ pour les personnes extérieures

## Association UCA : énorme succès sur le circuit de la Sapinière



Le 30 septembre 2012, devant 2000 spectateurs sous un soleil d'été, plus de 200 coureurs se sont disputés les épreuves du Trophée des Champions qui cette année comptait pour la 1<sup>ère</sup> Manche du Challenge Régional.

Dès 12H45, 45 jeunes de moins de 14 ans ouvraient le spectacle. Suivaient à 13H30 les féminines, au nombre de 18, et les Cadets qui étaient 40. Ils se sont disputés la victoire sur 30 minutes de course. Vainqueurs : Camille Darcel (EC Mayenne) et Pierre Lesage en Cadets (UC Drenneçois).

A 14H30, les Juniors et les Espoirs s'élançaient (70 coureurs) sur une course de 40 minutes. Vainqueurs : Florian Richeux en Junior (Côtes d'Armor) et Ivan Gicquiau en Espoir (EC Quéven).

L'après-midi s'est clôturé par le feu d'artifice des Élites sur 60 minutes (60 coureurs). Le professionnel de Roubaix, Florian Le Corre s'est avéré le meilleur. Il a déclaré que le circuit de la Sapinière est « le plus beau circuit de Bretagne » (diversifié, banalisé, sécurisé, organisé...) ce qui est allé droit au cœur des bénévoles de l'Union Cycliste d'Argentré-du-Plessis, présidée par Jean-Claude Garnier. Vivement 2013 !!

## Fêtons la nouvelle année !

L'Amicale St Joseph convie les argentréens et leurs amis au réveillon de la St Sylvestre qui aura lieu pour la première fois au Centre culturel « Le Plessis Sévigné ». Venez nombreux vous inscrire **le samedi 24 novembre** prochain de 9h30 à 12h à la salle Belle Ile (à côté de la piscine). Pour ce dernier rendez-vous de 2012, convivialité, ambiance et bonne humeur seront au programme. Soirée pétillante garantie !

#### Contacts :

**Isabelle Dodard**

**06 35 22 73 17**

**Elisabeth Roussée**

**06 83 17 14 68**



Cocktail pétillant  
 Bavarois aux 2 saumons  
 Julienne de légumes  
 et mesclun de jeunes pousses  
 à l'huile de lin  
 Dos de cabillaud beurre blanc  
 sur son lit de quinoa  
 et sa fondue de poireaux  
 Souris d'agneau confite aux épices  
 Petits légumes farcis du soleil  
 Croustis de pommes de terre  
 Bonbon de saint Nectaire  
 au miel des garrigues  
 Assiette de gourmandises  
 Café

**Tarifs :**  
**Adultes : 63 € vins non compris**  
**Enfants : 18 € boissons comprises.**  
**Les bénéfices seront reversés au groupe scolaire La Salle St Joseph.**

## Très bonne rentrée pour l'association « Dojo du Plessis » !

Depuis trois ans, les effectifs de l'association de judo n'ont cessé d'augmenter. 165 adhérents pour la saison 2012-2013. Peut-être l'effet olympique, cette discipline s'est particulièrement distinguée cet été à Londres !

### Plus d'espace pour plus d'adhérents...

Depuis 2005, l'association cohabite dans l'espace Pierre de Coubertin avec l'association Boules de Cuir, dans un très bon état d'esprit et de respect mutuel. Face à l'augmentation de 25% de ses effectifs par rapport à la saison précédente, l'espace d'entraînement devenait étroit. Il était urgent de trouver une solution permettant l'accueil des adhérents

dans les meilleures conditions de sécurité possible. En concertation avec la Municipalité et l'association Boule de cuir, une solution fut trouvée. À raison de 2 fois par semaine, les boxeurs démontent leur ring en fin de séance pour que l'association dispose de 180 m<sup>2</sup> de surface de tatamis au lieu de 110 m<sup>2</sup> auparavant. À la fin de leur entraînement les judokas le remonte.

Par ailleurs, toujours pour des raisons de sécurité, les manifestations extra-judo s'effectueront à l'extérieur du dojo. L'association utilisera vraisemblablement le Centre culturel « Le Plessis Sévigné », ce qui permettra un accueil plus confortable des participants et du public.

### Un début de saison remarqué !

Les compétitions ont repris depuis quelques semaines, et nos judokas ont déjà honoré les podiums : à Crozon

dans le Finistère pour les Minimes et à Clermont-Ferrand pour les Cadets en « sport étude ». Le dernier rendez-vous pour cette catégorie a eu lieu à Marseille le 4 novembre dernier : nos judokas ont porté fièrement les couleurs d'Argentré-du-Plessis en dehors de la Bretagne !

### Temps fort en vu !

L'association organisera en mai 2013, un Championnat Départemental dans trois catégories : Seniors 2<sup>ème</sup> division, en équipe pour les Minimes et Benjamins M/F. Pour ces derniers, nous sommes détenteurs du titre depuis 3 ans, autant dire que nous mettrons toutes nos forces pour conserver nos trophées !

Alors, rendez-vous en mai  
pour venir encourager nos sportifs !

de l'A.S. Boule de Cuir  
du dojo du Plessis ▼



## BLOC NOTES

**Dans l'Argentré Infos de la rentrée, l'état civil de juillet a été omis. Le voici :**

NAISSANCES		
10/07	Gladys MONNIER	La Froitière
14/07	Romain LE MARREC Hugo LE MARREC	11 square du Berry
16/07	Kilian LEROUX-PIGEON	Les Branchettes
17/07	Nolan REGNIER	31B Hameau des Poulinières
DÉCÈS		
13/07	Yves PENHOUE 67 ans	86 rue d'Anjou
17/07	Michel GESLIN 53 ans	1 square d'Alsace
19/07	Vincent BARBOT 45 ans	4 rue Alain d'Argentré
MARIAGES		
07/07	Lionel BRIANTAIS ouvrier d'usine & Nathalie BEDIER employée	
28/07	Rudy PHILIPPO chauffeur & Magali GESLIN Agent des Services en Maternelle	

## État-civil

NAISSANCES		
10/10	Lisa LE DUAULT	2 bis rue Chateaubriand
12/10	Faustine SEITE	1 rue du Gl Leclerc
12/10	Elowan BRUNET MONVOISIN	7 rue Chateaubriand
22/10	Enzo FAUCHEUX	5 rue des Étangs
24/10	Eden DEREPPER	6 bd des Saulniers
24/10	Mathis FADIER	8 rue Berthe Morisot
MARIAGES		
20/10	Johnny CHIRON ravaleur & Diana RIVIERRE aide cuisinière	

## Cin'Évasion



## Un plan parfait

Samedi 17 Novembre - 20h30  
Dimanche 18 Novembre - 20h30  
Mardi 20 Novembre - 20h30



## Clochette et le secret des fées

Samedi 17 Novembre - 17h00  
Dimanche 18 Novembre - 10h30 et 15h00

Ciné bambino



## Stars 80

Vendredi 16 Novembre - 20h30  
Samedi 17 Novembre - 22h30  
Dimanche 18 Novembre - 17h00  
Lundi 19 Novembre - 20h30



## Amour

Jeudi 22 Novembre - 20h30  
Lundi 26 Novembre - 20h30

Samedi 17 novembre	Association Comité des Fêtes, soirée cochonnaille animée par Yakadanser – Tarif adultes : 15 € / - de 12 ans : 8 €. Renseignement : 06 86 00 22 41, 20h – Centre culturel « Le Plessis Sévigné ».
Dimanche 18 novembre	Concours de belote organisé par l'association Les Anciens Combattants, 14h – salle Ouessant. Ouvert à tous.
Mardi 20, mercredi 21 Jeudi 22 novembre	Collecte de plastiques agricoles usagés – Entreprise Hautbois.
Jeudi 22 novembre	Club de l'amitié, concours de belote du club, 14h – salle Ouessant.
Vendredi 23 et samedi 24 novembre	Collecte de la Banque Alimentaire aux supermarchés de la commune.
Samedi 24 novembre	Association « l'Amicale des anciens élèves de St Joseph », inscription à la St Sylvestre, de 9h30 à 12h Salle Belle-Ile (à côté de la piscine).
Mercredi 28 novembre	Dépistage gratuit des maladies rénales de 9h30 à 17h – Centre Hospitalier de Vitré.
Dimanche 2 décembre	Concert Chorale Gospel « Song Of Freedom », 15h – Centre culturel « Le Plessis Sévigné ». Première partie, la chorale « Notre Dame d'Espérance » d'Argentré-du-Plessis.
Mardi 4 décembre	Club de l'amitié, après-midi dansant animé par Stéphane et Sophie (entrée : 5€), 14h - restaurant « Le Sévigné ».
Du 5 au 15 décembre	Exposition itinérante LGV – place Général de Gaulle.
Jeudi 6 décembre	- Marché de Noël de l'école J-L Etienne – Place Général de Gaulle. - Club de l'amitié, après-midi détente belote, palets et jeux divers, 14h – salle Ouessant.
Vendredi 7 et Samedi 8 décembre	15 <sup>ème</sup> édition du Téléthon.
Jeudi 13 décembre	- Club de l'amitié, assemblée générale, buche de Noël et jeux divers, 14h – salle Ouessant. - Marché de Noël de l'école J-L Etienne – Place Général de Gaulle.
Vendredi 14 et Samedi 15 décembre	Marché de Noël de l'école J-L Etienne - Magasin Intermarché.
Jeudi 27 décembre	- Club de l'amitié, randonnée pédestre belote, palets et jeux divers, 14h – salle Ouessant. - Collecte de sang de 10h à 13h et de 15h à 18h30 – salle Ouessant.
Vendredi 11 janvier	Soirée des vœux du maire, 20h30 – Centre culturel « Le Plessis-Sévigné ».
Mercredi 16 janvier	Spectacle « glObulus », 15h30 – Centre culturel « Le Plessis Sévigné ».

JUILLET

OCTOBRE

Agenda